

*Jeudi 19 septembre 2019,*

***Allocution de M. Gaston TONG SANG,***

***Président de l’assemblée de la Polynésie française***

***À l’occasion de l’ouverture de la session budgétaire***

🙚🙘

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Vice-président,

Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement de la Polynésie française,

Madame la Secrétaire générale adjointe du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les maires et élus municipaux de Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les représentants, mes chers collègues,

Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,

Monsieur le Président du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française,

Monsieur le Procureur général,

Monsieur le Directeur des finances publiques,

Monsieur le Payeur de la Polynésie française,

Monsieur le Vice-recteur,

Monsieur le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française,

Monsieur le président de l’Université de la Polynésie française,

Madame le secrétaire général de l’assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les chefs de service du Pays, de l’Etat et de l’assemblée,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde patronal et des syndicats de salariés,

Mesdames et Messieurs les représentants des confessions religieuses,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Distingués invités, Chers internautes, Chers amis,

*'Ia ora na i roto i te aroha nō te Atua i tō tātou fāreireira'a i teie mahana 'āpī !*

Bienvenue à tous au sein de cet hémicycle et merci d’honorer par votre précieuse présence cette séance d’ouverture de la session budgétaire de l’assemblée de la Polynésie française.

Les 90 prochains jours dédiés à la tenue de nos séances budgétaires seront sans doute les plus importants de l’année pour le fonctionnement de notre pays et de notre institution.

En effet, c’est au cours de la session budgétaire que les élus que nous sommes débattons et échangeons en vue d’adopter le budget de la Polynésie française et de notre assemblée pour l’année à venir ; un acte majeur qui implique clairvoyance, sens des responsabilités et des priorités.

Monsieur le Président, vous me succéderez dans quelques instants à cette tribune afin de nous présenter le bilan d’étape de votre action pour l’année civile qui s’achèvera dans quelques semaines et de nous annoncer vos orientations et vos perspectives pour les mois à venir. Je m’attacherai pour ma part à dresser le bilan de notre action parlementaire et à évoquer avec vous nos projets communs et nos ambitions pour l’avenir.

Je me réjouis d’affirmer face à vous, mes chers collègues, que toutes les annonces faites à l’occasion de mon discours d’ouverture de la session administrative au mois d’avril dernier ont été, grâce à votre soutien et votre dynamisme, suivies d’effets concrets, déterminants et retentissants pour le rayonnement de notre institution et le renforcement de notre efficacité et de nos performances.

Ainsi, notre démarche d’adhésion à l’Assemblée parlementaire de la francophonie, entreprise en début d’année, a été couronnée de succès, puisque nous sommes, depuis le 8 juillet dernier, le 88ème parlement membre de cette grande et puissante institution parlementaire internationale.

Les effets de cette adhésion ont été quasi-immédiats, puisqu’au début du mois de septembre, quatre représentantes de notre assemblée, issues des 3 groupes politiques représentés au sein de notre hémicycle, se sont rendues au Canada, sur invitation du réseau des femmes de l’APF, afin de participer à des ateliers sur le leadership féminin.

Leur présence grandement appréciée a conduit les plus hautes instances de l’Assemblée parlementaire de la Francophonie à solliciter l’organisation, au premier semestre de l’année prochaine, de la réunion du réseau des femmes francophones… en Polynésie française ! Une aubaine pour notre assemblée et nos élues de la gente féminine dont tous reconnaissent le dynamisme et les convictions.

La section francophone polynésienne de notre assemblée participera également, au mois de décembre prochain, à l’assemblée régionale de la région Asie-Pacifique où il sera question de développement et d’éducation durables, mais aussi du numérique au sein de l’espace francophone.

Sur le plan régional, sachez, chers collègues, que nous sommes, depuis le 21 août dernier, lié par une entente bilatérale avec le Parlement de la Nouvelle Zélande. Cet accord de partenariat revêt un caractère inédit en ce qu’il est le premier du genre pour la Chambre des représentants néo-zélandaise qui n’avait jusqu’à lors encore jamais ratifié une telle entente avec un parlement francophone.

Cette entente, dont l’application concrète ne tardera pas à être mise en place, permettra aux élus et aux fonctionnaires des deux parlements d’échanger sur des sujets communs et de partager leur expérience et savoir-faire en matière législative, institutionnelle et administrative. Un engagement fort, prometteur et historique pour nos deux institutions.

Par ailleurs, s’inscrivant dans la démarche d’ouverture de nos institutions sur la région Pacifique impulsée par le président Edouard FRITCH, et bénéficiant du soutien bienveillant de l’Etat, l’assemblée de la Polynésie française a accueilli la semaine dernière la Conférence du Groupe des Parlementaires des Îles du Pacifique, le GPIP. Un évènement sans précédent dans la région dont le succès et l’intérêt ont connu un retentissement régional et international inattendu.

La constitution du Groupe des Parlementaires des Îles du Pacifique, dont l’assemblée de la Polynésie française a été la cheville ouvrière, constitue un acte historique qui renforcera durablement la cohésion et le rôle des parlements dans la région.

Cet évènement a permis à notre institution de démontrer, dans des délais extrêmement contraints, sa capacité à conceptualiser, organiser et coordonner une manifestation dont nous ne mesurons encore que très modestement l’ampleur.

Nous avons su fédérer les énergies, atténuer les dissensions et créer, au sein du Pacifique une synergie parlementaire fraternelle et ambitieuse qui servira les intérêts de notre Océan et de son Peuple !

La déclaration de Taraho’i, véritable pacte pour l’économie bleue, adoptée par consensus au cours de cette conférence, suscite déjà l’intérêt de la communauté internationale dont le regard se porte désormais, avec plus d’insistance, sur ce poumon bleu de l’humanité qu’est le Pacifique, cet immense continent océanique qui occupe un tiers de la surface planétaire.

Ces deux journées de conférence dédiées à la préservation de notre écosystème et de nos ressources insulaires m’ont convaincu de la nécessité pour notre assemblée de porter un regard bienveillant sur toutes les actions et les initiatives citoyennes qui vont dans le sens de la préservation de notre environnement. Je compte sur vous, chers élus, pour souscrire à cette démarche et être les ambassadeurs de cette noble cause.

Pour en revenir au bilan de nos actions parlementaires, j’évoquais également, en avril dernier, l’actualisation de nos conventions de partenariat avec notre Parlement national. Des discussions sont en cours avec l’Assemblée nationale et le Sénat afin de renforcer notre partenariat institutionnel et de développer d’avantage les actions de formation dont pourraient bénéficier nos élus et nos cadres.

Par ailleurs, le succès rencontré par le GPIP me pousse à croire qu’un volet dédié à l’appui technique en faveur des actions interparlementaires de ce groupe pourrait trouver légitimement sa place au sein des conventions de partenariat nous liant à l’Assemblée nationale et au Sénat. Je formule le souhait que des échanges sur ce sujet aient très prochainement lieu avec les deux chambres du Parlement.

La formation des élus et des cadres de notre assemblée, en ce qu’elle constitue une action déterminante en faveur de la performance de notre activité délibérative et de la qualité de nos travaux parlementaires, doit être érigée au rang des priorités institutionnelles immédiates.

C’est ainsi que parallèlement aux formations parlementaires dispensées par les organes de l’Assemblée parlementaires de la Francophonie ou obtenues grâce à nos différentes conventions de partenariat avec nos assemblées voisines ou partenaires, l’assemblée de la Polynésie française intègrera dans les jours à venir, aux côtés de la fonction publique du Pays, du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie (CESEC), du Centre de gestion et de formation de la Polynésie française (CGF), de l’Université de la Polynésie française (UPF) et du service d’Etat de l’aviation civile, un cycle de formations dédiée à l’innovation de l’action publique et dispensée par l’ENA, l’Ecole Nationale d’Administration.

Il s’agit là d’une démarche innovante que je souhaite pérenne et qui ne manquera pas de susciter l’intérêt de l’ensemble de notre représentation élue.

Sur le plan de notre fonctionnement passé et à venir, la Chambre territoriale des comptes de la Polynésie française a rendu, le 26 avril dernier, son rapport d’observations définitives sur la gestion de l’assemblée entre 2012 et 2018.

Ce document, qui met en avant de manière générale la saine gestion de notre institution formule un certain nombre de recommandations auxquelles nous devons nous astreindre afin d’offrir à notre assemblée le fonctionnement efficace et exemplaire qu’elle mérite ; signe de notre déférence à l’égard de notre population dont nous portons ici la voix et les intérêts.

Un groupe de travail, constitué d’élus des trois groupes politiques représentés à l’assemblée, a ainsi été constitué et s’affairera très prochainement, avec l’appui technique de nos services administratifs, à proposer une refonte de notre règlement intérieur s’inscrivant dans la droite ligne des recommandations de la CTC.

Il s’agira de définir de manière collégiale et dans le respect des disposition statutaires et règlementaires, les pistes d’actions qui s’offrent à nous pour :

* Renforcer le rôle de la commission de contrôle budgétaire et financier ;
* Adopter une politique de recrutement adaptée aux missions de l’institution ;
* Réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs ;
* Proposer une gestion et une répartition plus efficace de nos espaces de travail ;
* Clarifier l’utilisation de la dotation mensuelle allouées aux groupes ;
* Et enfin, doter les groupes politiques constitués à l’assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficience.

Un travail de longue haleine qui s’étendra sans doute sur la durée restante de notre mandat.

Sur le plan législatif, je constate avec satisfaction que nos travaux se déroulent de manière fluide et efficace grâce à la réactivité du président de la commission permanente et de ses membres, mais aussi à l’important travail de fond réalisé, avec diligence, par les présidents et les membres de nos commissions législatives, auxquelles participent également avec assiduité les représentants du Pays et de l’État. Soyez en, chers collègues et chers amis, amplement remerciés.

Je salue également les rapports cordiaux que nous continuons à entretenir entre nous, au sein de cet hémicycle. Je me réjouis de constater que nos différences idéologiques et politiques, qui nourrissent le débat démocratique, n’altèrent en rien la qualité de nos relations.

Je tiens d’ailleurs ici à rendre hommage au travail réalisé par nos présidents de groupe qui portent avec fidélité et loyauté la voix de leurs élus, prennent en compte les situations individuelles tout en préservant les intérêts collectifs, sont l’interface directe entre leur groupe et les instances décisionnelles de notre institution, et font preuve d’une disponibilité et d’une bienveillance remarquables.

Je souhaite également saluer, chers collègues, votre participation aux réunions, cérémonies, et évènements qui se tiennent en dehors des murs de notre assemblée. Votre présence est toujours appréciée et honore notre institution.

Mes chers amis, une fois de plus, la session budgétaire qui s’ouvre s’annonce riche et extrêmement productive. Nos débats et nos travaux convergeront vers ce qui nous unit et nous rassemble : l’intérêt général de nos populations et le développement économique de notre pays.

Monsieur le Président, à l’heure où le Pays renoue incontestablement avec la croissance, nous avons toute confiance en votre volonté et en votre capacité à mettre en œuvre les politiques publiques qui s’imposent en matière de cohésion sociale, d’accompagnement de la jeunesse polynésienne et de lutte contre les fléaux qui fragilisent l’équilibre de notre société. Notre assemblée sera à vos côtés, et aux côtés de notre gouvernement pour servir cette noble ambition.

Chers collègues, mon engagement envers vous demeure franc et intact. Une seule volonté anime mon action politique : servir humblement l’intérêt de tous les polynésiens et vous servir avec honneur et sincérité.

Ensemble, continuons à construire une Polynésie prospère et solidaire !

Bonne session budgétaire à tous !

*Māuruuru i te fāro'ora'a mai 'e 'ia ora na i roto i te aroha o to tatou Atua !*

🙚🙘